



Vues sur Cours



Bulletin du CLAP / Centre Ressources Illettrisme d'Aquitaine

SOMMAIRE

N° 41 / OCTOBRE 2015

Actualités de la formation

- Appel d'offre marché OFII 2016-2018 p. 1-2

Actualités en Aquitaine

- En haute-Gironde, les acteurs se mobilisent contre l'illettrisme p. 2

Actualités nationales

- Appel d'offre Fondation SNCF p. 3
- Lancement du numéro vert national « Illettrisme Info service » p. 3
- CPF et CEP pour accompagner la prise en charge des actifs en situation d'illettrisme p. 3

ANLCI

- Journées nationales de Lutte Contre l'Illettrisme du 8 au 15 septembre 2015 p. 4

Bonnes Pages p. 4

Immigration

- Droit des étrangers en France p. 5
- Le Français Langue d'Intégration p. 5

Espaces Documentaires p. 6

Appel d'offre marché OFII 2016-2018 - Cahier des Clauses particulières



Le marché OFII formation linguistique des primo-arrivants est paru en juillet, les réponses étaient attendues jusqu'au 25 septembre 2015. La date prévisible de démarrage d'exécution du marché est fixée au 1er février 2016 jusqu'au 31 décembre 2018.

On note le **retour d'un positionnement linguistique** réalisé en session collective par l'organisme mandataire dans les locaux de l'OFII.

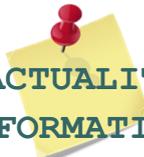
Lire la suite p.2



DRJS



Union Européenne



**ACTUALITES
FORMATION**

Formation linguistique OFII 2016-2018 - Cahier des Clauses particulières (suite p.1)

Concernant les parcours de formation, le présent marché demande la mise en place **de 3 parcours linguistiques à proposer aux bénéficiaires selon leur profil, leur niveau et leurs besoins** et conduisant aux niveaux A1.1 et A1 du cadre européen de référence pour les langues (CECRL) :

- **un parcours de 200h** pour les personnes présentant de forts freins à l'apprentissage (*non francophone, peu ou pas scolarisé, non lecteur/non scripteur dans sa langue maternelle, présentant au moins une caractéristique qui les éloigne de la langue française, en matière de graphie ou de phonétique (méconnaissance totale de la langue française), présentant au moins une caractéristique qui les éloigne des mécanismes d'apprentissage*).
- **un parcours à 100h** pour les personnes présentant de moindres freins à l'apprentissage, c'est-à-dire les publics qui ne présentent aucune des caractéristiques supra (sauf non francophones) ou pour lesquelles l'évaluation initiale a relevé des compétences partiellement acquises.
- **un parcours à 50h** pour les personnes présentant un niveau proche de celui à atteindre et une capacité à s'engager sans frein dans une démarche d'apprentissage et/ou souhaitant préparer le diplôme du DELF A1 en candidat libre.

Pour en savoir plus : <http://www.cri-aquitaine.org/missions/54-actions-et-dispositifs-de-formations-en-aquitaine.html>



**ACTUALITES
AQUITAINE**

En Haute-Gironde, les acteurs se mobilisent contre l'illettrisme

Un module « Etre formateur pour des personnes en situation d'illettrisme » vient d'avoir lieu à Tauriac et Blaye les 17 et 25 septembre 2015.

Cette formation fait suite à la mobilisation des acteurs du territoire initiée par la Mission locale lors de son petit déjeuner illettrisme en Avril 2015 où le constat avait été posé sur le manque criant d'offre de formation (en dehors des programmes Compétences Clés) face à un public nombreux en situation d'illettrisme repéré par les travailleurs sociaux notamment.

Il est à noter qu'en parallèle, le Conseil départemental et le Conseil Régional, ont lancé sur

ce territoire une expérimentation destinée à créer un réseau de « Repéreurs » ainsi qu'une structure d'accueil/orientation du public (portée par ACSAIE). Cela a donné lieu à :

- 2 réunions d'information (21 personnes à St André de Cubzac + 21 personnes à Blaye)
- 1 journée de sensibilisation à l'illettrisme (28 personnes) à Blaye

Le module « être formateur » était donc destiné à outiller et soutenir les personnes bénévoles et professionnels dans la démarche pédagogique spécifique aux personnes en situation d'illettris-

me. Plusieurs associations comme les ateliers du Mascaret (Plassac), Oxygène (Etauliers/Blaye/St Ciers), la CLEF des champs (Tauriac), CQMS (Gauriac) ont émis le projet de proposer des cours. Des personnes bénévoles ont également indiqué qu'elles étaient disponibles. Enfin, la médiathèque et la MDSI de St André de Cubzac, la Communauté de communes de l'Estuaire représentées également lors de cette formation sont parties prenantes de la dynamique.

Le CRI reste en appui de ces initiatives et proposera d'autres interventions aux nouveaux formateurs de ce territoire.



ACTUALITES NATIONALES

Appel d'offre de la Fondation SNCF

L'appel à projet est ouvert depuis le 15 septembre jusqu'au 15 novembre.

Cette année, pour la tranche 11-15ans, l'appel à projet s'ouvre sur le numérique pour régénérer la créativité des projets et leur portée auprès de ce public.

www.fondation-sncf.org

APPEL À PROJETS

« ENTRE LES LIGNES »

du 14 septembre au 15 novembre 2015

Déposez votre projet associatif pour la prévention de l'illettrisme sur www.fondation-sncf.org



FONDATION SNCF

Lancement du numéro vert national « Illettrisme Info Service »

Les journées nationales d'action contre l'illettrisme ont inauguré le numéro vert national « Illettrisme Info Service » : **0800 11 10 35**.

Le numéro vert, effectif depuis août 2015, permet d'apporter des solutions concrètes aux person-

nes qui souhaitent trouver des solutions proches de leur domicile ou de leur entreprise.

En Aquitaine, le Clap/Cri assurera ce service téléphonique.

Les appels sont gratuits pour les

personnes appelant d'une ligne fixe, et, à compter du 1er octobre 2015, ce sera également le cas pour les personnes appelant depuis un portable.

Ce numéro remplace le numéro Indigo "Illettrisme Info Service".

Le CPF et le CEP pour accompagner la prise en charge des actifs en situation d'illettrisme

Une note d'analyse de **France Stratégie** fait des propositions pour diviser par deux la part des adultes en situation d'illettrisme d'ici à dix ans. Cela passe par l'affirmation d'un droit pour chaque individu à un socle minimum de compétences de base, et par un ensemble d'actions de prévention et d'accompagnement. Pour atteindre cet objectif, France Stratégie estime qu'il faudrait consacrer environ 50 millions d'euros supplémentaires chaque année à la lutte contre l'illettrisme. La note rajoute, en outre, qu'un ensemble de mesures de détection, de suivi et de formation tout au long de la vie doit être mis en place pour parvenir à cet objectif.

Or, si le taux de participation à la formation continue ne cesse de progresser en France, les inégalités d'accès selon le niveau de diplôme, l'âge, l'origine sociale ou encore le statut sur le marché du travail persistent : en 2012, **68 % des cadres** ont eu accès à une formation professionnelle, **contre 37 % des ouvriers**, le taux d'accès à la formation des salariés est beaucoup plus élevé que celui des non-salariés, les seniors en emploi bénéficient beaucoup moins de formations que les autres actifs. L'accès à la formation varie par ailleurs fortement entre les secteurs d'activité.

La note évoque le compte personnel de formation (CPF) qui devrait œuvrer pour assurer un socle minimum de compétences de base pour tous, ou encore le développement du conseil en évolution professionnelle (CEP) qui pourra servir à renforcer la détection et la prise en charge des actifs en situation d'illettrisme, afin de les encourager à mobiliser leurs droits à la formation.

Consulter [la note d'analyse de France Stratégie](#)



Journées nationales d'action de Lutte Contre L'illettrisme de l'ANLCI qui ont eu lieu du 8 au 15 septembre 2015



✧ En Aquitaine :

Bordeaux

Le 11 septembre a eu lieu une journée défense et citoyenneté dédiée à la lutte contre l'illettrisme. Cette manifestation a été organisée par le Centre du Service National de Bordeaux et le Comité de liaison des acteurs de la promotion. Elle avait pour thème le rôle de la JDC dans la détection des jeunes rencontrant des problèmes d'illettrisme. Une convention partenariale a été signée entre le CSN et le Clap/DPLAI afin de faire le lien entre les jeunes détectés et la plateforme DPLAI qui assure les évaluations et l'accompagnement des jeunes.

Journées « Lire ensemble à Floirac »

Dans le cadre de la semaine nationale de lutte contre l'illettrisme, une opération « Lire ensemble à Floirac » s'est déroulée les 10 et 11 septembre, organisée par le Centre Social en partenariat avec les médiathèques.

Le CRI a introduit les journées en animant une intervention sur « la question de l'illettrisme » à laquelle une vingtaine de professionnels de la ville ont participé (Centre social, médiathèque, Education Nationale, Conseil Départemental, Mission Locale...). Après un état des lieux et des témoignages sur la question, ce fût l'occasion d'un échange sur la façon de repérer et surtout d'accompagner les personnes éloignées de l'écrit vers des solutions de proximité. Ainsi le CLAP/ DPLAI Rive droite tient des permanences à Floirac pour accueillir, évaluer et orienter le public en difficulté avec les savoirs de base.

En outre, des ateliers présentant les activités autour du livre accessibles à la médiathèque ou au centre social ont été proposés, comme « la BD au service de la lecture » ou « les jeux de société pour se familiariser avec l'écrit » ou encore « partage autour des livres qui font parler les parents et les enfants »... Enfin, la médiathèque Roland Barthes a inauguré un Espace Alpha tout spécialement destiné aux personnes en difficulté avec la lecture. Il comprend une sélection d'ouvrages de lecture facile s'adressant à des adultes, des albums jeunesse, des livres pour le Français Langue étrangère (FLE)... De plus cet espace jouxte la salle informatique où les gens peuvent utiliser des logiciels d'apprentissage comme par exemple Assimo.

Pour plus d'informations : contact CS Floirac tel 05 57 77 30 00 et médiathèque R. Barthes : tel : 05 56 86 99 28

✧ Hors Aquitaine :

Lyon Rencontre européenne « Comment développer les Compétences Clés au travail ? »

Le 10 septembre 2015 : « Literacy at Work » - Zoom sur une action aquitaine auprès d'une entreprise de la filière bois

L'action réalisée au sein de l'entreprise **Gascogne Bois** par le Clap/Cri avec un organisme de formation aquitain **ALIOS Formation** a été présentée lors de cette journée qui mettait en exergue des pratiques ayant fait leur preuve en France, en Allemagne, en Autriche et en Suisse. **Christian Janin**, Président du COPANEF, **Karine Passot Janin**, Directrice du Développement des RH chez Eiffage Energie, **Pierre Chalamet**, Directeur de la Délégation Propreté au sein de l'OPCA Transports et Services, et **Hervé Fernandez**, Directeur de l'ANLCI ont échangé sur les solutions à mettre en oeuvre pour que l'action change d'échelle



- « **Livret de positionnement en ASL** » par RADyA. (Disponible en prêt au CRI)

L'objet de ce livret est de positionner ou d'orienter les personnes en fonction de leurs besoins. Les activités d'évaluation visent à constituer des groupes cohérents en tenant compte des compétences communicatives et des projets d'apprentissage des personnes accueillies.

Ce livret contient :

- Une démarche d'évaluation et de positionnement
- Une fiche de renseignement nominative
- Des activités d'évaluation à choisir
- Des conseils d'utilisation

Droit des étrangers en France

Le projet de loi relatif au droit des étrangers en France adopté par l'assemblée Nationale en première lecture le 23 juillet 2015 sera discuté en séance publique au Sénat dans la 1ère quinzaine d'octobre. Ce qui va changer ? Plus d'informations Dossier de presse DGEF : <http://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Projet-de-loi-relatif-au-droit-des-etrangers>



Le projet de loi relatif au droit des étrangers
Dossier de presse – Juillet 2014

Projet de loi relatif au droit des étrangers en France Qu'est-ce qui va changer ?

Avant la loi	Après la loi
<p>Intégration</p> <p>Un contrat d'accueil et d'intégration d'une durée d'un an</p> <p>Un niveau de langue à atteindre trop faible (A1)</p> <p>Une sanction disproportionnée : le non renouvellement du titre de séjour</p>	<p>Intégration</p> <p>Un parcours d'accueil et d'intégration dont la durée pourra aller jusqu'à 5 ans</p> <p>Le renforcement du niveau de langue : des cours pouvant permettre d'aller vers le niveau A2 au bout de 5 ans</p> <p>Un renforcement de l'OFII pour faire un diagnostic social de l'étranger et le conduire vers des prestations de droit commun ou spécifiques, renforcées par les crédits d'intégration du ministère de l'intérieur</p> <p>Une incitation forte à l'intégration : la délivrance de la carte pluriannuelle</p>
<p>Carte de séjour pluriannuelle</p> <p>Très peu de cas de délivrance de cartes de séjour pluriannuelles</p> <p>Les étrangers doivent renouveler annuellement leur titre de séjour jusqu'à l'obtention d'une carte de résident</p> <p>Il en résulte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 5 millions de passages annuels en préfecture pour 2,5 millions d'étrangers, des files d'attente ; - Des difficultés à s'intégrer (accès à l'emploi, au logement, au crédit plus difficile avec un titre précaire) 	<p>Carte de séjour pluriannuelle</p> <p>Tous les étrangers présents régulièrement depuis un an pourront avoir accès à une carte de séjour pluriannuelle. Sa validité pourra durer de 2 à 4 ans</p> <p>A l'issue de cette carte l'étranger aura accès à une carte de résident de 10 ans</p>

Le Français Langue d'Intégration

- Un arrêté du 17 juin 2015 fixe la liste des diplômes et attestations requis des postulants à la nationalité française a été suivi d'un décret le 17 juillet 2015 qui prévoit que les organismes de formation titulaires d'un label FLI le conserveront jusqu'au 17 juillet 2018.
- 3 sites sont labellisés FLI dans la région Aquitaine : Insermedia sites de Bordeaux et Libourne, l'IN-FREP site de Pau. Il délivrent des attestations de niveau B1 oral FLI qui sont valables en préfecture pour demander la naturalisation. Lire le décret : <http://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2015/7/16/INTV1426005D/jo>

176-182, rue Guillaume Leblanc
33000 BORDEAUX

Téléphone : 05 57 01 56 90
Télécopie : 05 57 01 56 91
Messagerie :
contact@cri-aquitaine.org



Vues sur Cours :

Directrice de la publication : Jeanne FONTAGNERES
Responsable de la publication : Lahbib MAOUHOUB
ISSN : 1621-5699

Envoyé à 4169 exemplaires par courriel

ESPACES DOCUMENTAIRES

Le « Centre Ressources Illettrisme » est destiné aux associations, organismes, services de l'État ou des Collectivités Territoriales qui interviennent dans l'orientation, la formation et l'insertion sociale et professionnelle des publics adultes, immigrés ou non, ne maîtrisant pas la langue française et les savoirs de base.

Dans le cadre de partenariats, le Centre Ressources Illettrisme d'Aquitaine a mis en place des espaces documentaires dans les Départements de la région. Les fonds documentaires sont spécialisés dans les savoirs de base. On peut y emprunter 5 documents simultanément ; le prêt est gratuit, un chèque de caution est demandé.

DORDOGNE

- **C.D.D.P**
(Contact : Mme Valérie BALIER)
4bis, Rue Albert Pestour 24000 **PERIGUEUX**
☎ 05 53 09 85 83 Fax 05 53 53 83 84

LANDES

- **C.D.D.P**
(Contact : Mme Marie FLEUROT)
614, rue du Ruisseau 40000 **MONT-DE-MARSAN**
☎ 05 58 75 43 11 Fax 05 58 06 29 18

GIRONDE

- **CLAP / Centre Ressources Illettrisme**
(Contact : Mme Delphine LABATUT)
176/182, rue Guillaume Leblanc 33000 **BORDEAUX**
☎ 05 57 01 56 90 Fax 05 57 01 56 99

GIRONDE (Hors CRI)

- **Pays Médoc** (Contact : Mme Sylvia MARCHAIS)
21, rue du Gal de Gaulle 33112 **SAINT LAURENT** ☎ : 05 57 75 18 92 Fax 05 81 31 35 00
- **Mission Locale** (Contact : Mme Marie COUDERT)
189, avenue du Mal Foch 33500 **LIBOURNE** ☎ : 05 57 51 71 27 Fax : 05 57 51 71 27
- **Mission Locale** (Contact : M. Lucas PROUDHOM)
17, rue Saint-Simon 33390 **BLAYE** ☎ : 05 57 42 89 75 Fax : 05 57 42 92 44
- **C.I.O.** (Contact : Mme Françoise SANCHEZ)
12, allées de Garros 33210 **LANGON** ☎ : 05 56 63 63 25 Fax : 05 56 63 28 33
- **Centre social L'encrier/Le Roseau**
(Contact : Mme Nadine GOUARD)
14, rue de la Verrerie 33210 **BIGANOS** ☎ : 05 57 17 54 57

LOT- ET- GARONNE

- **SYLLABE**
(Contact : Mme Emilie MAILLOT)
145, avenue Henri Barbusse 47000 **AGEN**
☎ 05 53 87 84 67 Fax 05 53 66 78 87

- **Mission Locale**
(Contact : Mme Marianne JULIEN)
13, rue Darfeuille 47300 **VILLENEUVE SUR LOT**
☎ 05 53 40 06 02 Fax 05 53 40 40 08

PYRENEES - ATLANTIQUES

- **Mission Locale**
(Contact : Mme Josiane VIAUD)
Complexe République, 1er étage 64000 **PAU**
☎ 05 59 98 90 40 Fax 05 59 98 90 49

Attention ! Changement de local en cours, les documents sont provisoirement inaccessibles à Bayonne.